

Bovins viandes → La Chambre d'agriculture vous présente l'avancement de la démarche "Très Jeune Bovin" et vous livre les résultats de l'étude marketing.

"Très Jeune Bovin" : création d'un nouveau produit valorisant la filière bovine en Ariège

L'élevage de bovin allaitant est prédominant au sein de notre département. Près de 80 % de ces animaux sont vendus à l'export (Italie et Espagne) pour l'engraissement. Ce système présente les inconvénients de la dépendance des agriculteurs ariégeois aux marchés italiens et espagnols, ainsi que la faible valorisation de la viande bovine sur le territoire local.

La Chambre d'agriculture a débuté une démarche de réflexion pour développer une filière bovine sur le territoire régional, en adéquation avec les tendances actuelles de consommation. Deux groupes de professionnels agricoles se sont réunis pour travailler sur cette thématique, le groupe "bovins viandes" et le groupe "filiales territorialisées".

En 2011, une première étude a été réalisée afin de trouver un produit adapté aux contraintes de production de l'Ariège. La viande définie est celle du "Très



Jeune Bovin". Il s'agit d'un animal âgé entre 9 et 11 mois, entre le veau et le bœuf. Cette viande n'est pas référencée et est inconnue en France. En revanche, elle est largement consommée dans les pays limitrophes, tels que la Suisse et

l'Espagne. Des démarches analogues se sont développées en France, comme le veau du Ségala en Aveyron ou la Rosée des Pyrénées dans les Pyrénées-orientales.

Etude de marketing : adapter l'offre de produits à la clientèle cible

Début 2014, six élèves de l'école d'ingénieurs de Purpan à Toulouse ont réalisé une étude de marketing stratégique autour du "Très Jeune Bovin". L'objectif était de donner des indications sur des cibles marchés / produits finis que la filière Très Jeune Bovin pourrait atteindre. Cette étude se base sur des ressources bibliographiques et sur 18 entretiens d'experts de la viande. Les principaux résultats ont été pré-

sentés aux groupes professionnels et sont venus renforcer ce projet.

L'étude a permis de mettre en évidence neuf tendances actuelles de consommation : le tout sécurité, le développement durable, l'exotisme, le plaisir, l'érgonomie (personnalisation), la tradition, le jeunisme, la praticité et le tout santé, articulés autour de deux critères de segmentation (l'âge et le sexe) et de trois clientèles cibles. L'étude définit alors une adaptation de produits spécifiques en fonction de la clientèle cible et précise que le canal de distribution à favoriser est celui de la grande distribution indépendante.

Les élèves ingénieurs préconisent la mise en place d'une étude de

marketing opérationnel avec la méthode dite des 4 P, qui servira à définir le Produit, la Place, le Prix et la Promotion.

Un accent particulier est fait sur l'importance d'une forte campagne de communication pour faire identifier une viande certes innovante mais peu connue des consommateurs, le Très Jeune Bovin.

Le prix du produit devra rester satisfaisant pour les producteurs et les transformateurs.

Les projets en cours

Les prochaines étapes pour mener à bien cette démarche sont :

- la validation par un ou plusieurs experts des premières hypothèses de travail des élèves ingénieurs de Purpan,
 - la réalisation de tests de recettes, processus de fabrication et dégustation,
 - la vérification de l'intérêt de travailler avec des opérateurs de mise en marché, via des enquêtes de terrain,
 - la prospection auprès des opérateurs de transformation, conditionnement et distribution,
 - la présentation des résultats pour engager la motivation d'un premier groupe d'éleveurs.
- Pour plus de renseignements sur la démarche « Très Jeune Bovin », contactez Mélanie Atger au 05 61 02 14 00 ou par mail melanie.atger@ariege.chambagri.fr. Retrouvez également toute l'information sur le site Internet de la Chambre d'agriculture www.ariège.chambagri.fr.

MÉLANIE ATGER,
CONSEILLÈRE SPÉCIALISÉE

Filière Très Jeune Bovin : résultats de l'étude marketing

Sur la base de ressources bibliographiques et de 18 entretiens de professionnels de la viande, trois couples produits Très Jeune Bovin/clientèles ont été définis :

- ✓ Une gamme de produits élaborés bonifiants pour les femmes de 50-64 ans, tels que le ficelé à la menthe et la marinade d'été.
- ✓ Une gamme de produits élaborés révolutionnaires pour les jeunes de 25-34 ans, tels que le pané et le tajine oriental.
- ✓ Une gamme de produits élaborés terroirs pour les hommes de 35 ans et plus, tels que le rôti du fromager et les morceaux à cuisiner.

Les élèves ont mis l'accent sur l'importance d'une forte campagne de communication, nécessaire à l'identification d'une viande certes innovante mais peu connue des consommateurs, le Très Jeune Bovin.

> Les différentes gammes de produits en fonction de la clientèle

| Segmentation | Sexe | Age | Tendances | Exemples de produits |
|----------------------------|------------------|----------------|--|--|
| Produits "bonifiants" | Femmes | 50-64 ans | Sécurité Santé Jeunisme Plaisir | Haché au curry Ficelé à la menthe Marinade d'été Poêlée fraîcheur |
| Produits "révolutionnaire" | Hommes Femmes | 25-34 ans | Exotisme Praticité | Saucisse pimentée Le pané Les marinées d'ailleurs Tajine oriental |
| Produits "terroirs" | Hommes | 35 ans et plus | Plaisir Tradition Santé | Le rôti du fromager Les morceaux à cuisiner Le petit boucher Les classiques |



Projet AGRIVAL : de nouvelles stratégies pour valoriser les productions phares pyrénéennes

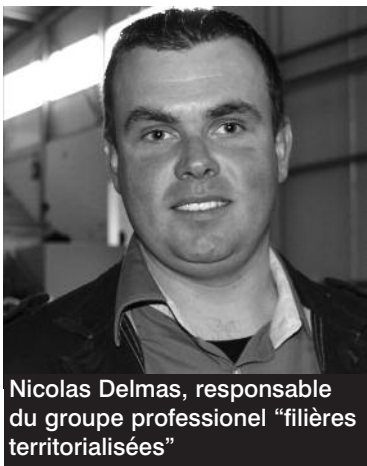
La démarche Très Jeune Bovin s'inscrit dans le projet de coopération transfrontalière AGRIVAL, qui réunit côté français trois chambres d'agriculture de la partie Est des Pyrénées (Pyrénées-Orientales, Ariège et Aude), et côté espagnol l'INTIA, l'organisme chargé d'accompagner les productions agricoles et agro-alimentaires pour le compte du Gouvernement de Navarre.

Les partenaires du projet AGRIVAL se sont réunis pour la seconde fois, cette fois-ci à Pampelune en Navarre, du 7 au 9 octobre dernier. L'objet de cette rencontre était de partager les analyses réalisées sur l'ensemble des démarches accompagnées sur les différents territoires, et de retirer des préconisations et des plans d'actions pour, selon les cas, soit renforcer des démarches existantes (comme par exemple des Signes Officiels de Qualité ou des marques territoriales), soit appuyer l'émergence de nouvelles démarches.

Pour plus de renseignements sur le projet AGRIVAL, n'hésitez pas à consulter le site Internet suivant : www.agriproxi.net



Interview des responsables de la démarche "très jeune bovin"



Nicolas Delmas, responsable du groupe professionnel "filiales territorialisées"



Joël Venturin, responsable du groupe professionnel "bovin viande"

Pour parler de la démarche « Très Jeune Bovin », deux éleveurs bovins, responsables des groupes professionnels, Nicolas Delmas et Joël Venturin, se sont prêtés au jeu de l'interview croisée.

Quelles sont les origines du projet de la démarche Très Jeune Bovin en Ariège ?

Joël Venturin : Une grande partie de la production de bovins maigres du département est exportée pour être engraisée en Italie et en Espagne. Cette année, les prix de vente de ces animaux sont intéressants mais restent très variables selon les années. Nous sommes tributaires des pays importateurs de brouillards et nous souhaitons donc construire une filière bovine en Ariège.

Nicolas Delmas : Nous étions aussi désireux de garder de la valeur ajoutée en Ariège, en faisant travailler l'ensemble des opérateurs de la filière bovine de l'Ariège, du producteur au distributeur, en passant par l'abattoir et l'atelier de découpe.

Quelle est l'organisation définie pour mener à bien ce projet ? Qu'en pensez-vous ?

JV : L'organisation pour mener à bien ce projet est surprenante puisqu'il s'agit de démarrer du produit commercialisé pour revenir à l'animal vif dans les exploitations. Le premier travail consiste à identifier le produit Très Jeune Bovin final et les cibles de clients les plus adaptées. Ce n'est qu'ensuite que l'ensemble des opérateurs de la filière seront intégrés au projet. Cette démarche me paraît logique car si on sait qu'un produit peut se vendre de manière importante, les opérateurs seront motivés pour participer au projet.

ND : Moi aussi cette organisation me paraît sensée. Nous devons nous adapter à la demande des consommateurs sans oublier que le prix payé aux opérateurs de la filière doit être rémunérateur.

Que reprenez-vous de l'étude de marketing stratégique réalisée par l'école d'ingénieurs de Purpan à Toulouse ?

ND : Même s'il est difficile de juger un tel travail car ce n'est pas notre métier, l'étude réalisée est très intéressante. Cela reste tout de même à faire valider par un expert professionnel afin de ne pas prendre de risque.

JV : Pour ma part, je trouve que c'est une étude sérieuse et bien construite. Je ne m'attendais pas à de tels résultats. En revanche, il reste encore beaucoup de travail afin d'aboutir à la création d'une filière Très Jeune Bovin en Ariège.

Quel avenir souhaitez-vous pour la filière Très Jeune Bovin du département ?

JV : J'espère d'abord que cette démarche va se concrétiser avec succès et dans un délai raisonnable. Nous avons tous les atouts en Ariège pour y parvenir.

ND : Ce projet de démarche locale Très Jeune Bovin permettra à l'avenir de faire travailler un grand nombre de professionnels et de conserver une économie locale dans le département.

PROPOS RECUEILLIS PAR M.A

AGROSKILL : un programme expérimental en faveur de la formation en agriculture biologique



Yves Raynaud, chef du service Formation

Depuis 2013, la Chambre d'agriculture participe au projet AGROSKILL sur la thématique de la formation des agriculteurs et des conseillers en agriculture biologique.

Yves Raynaud, chef du service Formation, nous présente ce programme européen.

Présentez-nous le projet AGROSKILL. Quels sont les partenaires de ce projet ?

Agroskill signifie compétence agricole. L'objectif de ce projet est d'identifier les compétences nécessaires pour exercer une activité de production ou de conseil et de formation en agriculture biologique.

C'est un projet financé par le programme européen, appelé Léonardo da Vinci dédié à la formation "tout au long de la vie", auquel participent neuf partenaires de différents pays comme l'Allemagne, la Grèce, la Croatie... La Chambre d'agriculture de l'Ariège est chef de file sur l'organisation et le suivi administratif et financier de ce projet.

Les partenaires travaillent sur la distinction des compétences formelles obtenues dans le cadre d'une formation diplômante et les compétences informelles acquises dans l'exercice des métiers.

L'objectif d'AGROSKILL est de valider ces compétences acquises. Cela permettra d'expérimenter une méthodologie avec pour but ultérieur d'harmoniser ces démarches de validation au niveau européen.



Partenaires du projet AGROSKILL réunis lors du séminaire du mois d'avril à Chania (Grèce).

Quels sont les pistes de travail développées au niveau de notre département et plus largement au niveau national ?

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur un état des lieux afin d'identifier les formations diplômantes spécialisées en agriculture biologique au niveau national. A ce jour, malgré le développement de ce mode de production, il existe peu de formations spécifiques dans ce domaine.

La prochaine action consiste à évaluer les compétences acquises par deux publics différents (agriculteurs et conseillers en agriculture biologique) au cours de leur expérience professionnelle, les stages effectués, la formation continue... A partir de cette évaluation, on peut proposer des formations à la carte pour renforcer les compétences technico-économiques mais aussi transversales.

Pour les agriculteurs en Pays d'Olmes ayant un projet de conversion en agriculture biologique, une première réunion au mois de novembre permettra d'identifier leurs compétences informelles qu'ils maîtrisent. Un dispositif d'accompagnement à la conversion leur sera proposé (formations, des visites techniques...) en tenant compte de ces compétences acquises et donc centré sur les nouvelles compétences à approfondir.

Par la mise en place de ce projet dans notre département, nous travaillons sur l'amélioration du

savoir-faire des exploitants et des compétences des conseillers pour accompagner et dynamiser ce mode de production. Des partenaires départementaux, régionaux et nationaux sont également associés dans cette démarche expérimentale. Nous nous appuyons sur des experts reconnus, certains en pédagogie adulte et d'autre d'un point de vue technique (ministère de l'agriculture, Association Permanente des Chambres d'agriculture, enseignement agricole, Chambre d'agriculture de Midi-Pyrénées, CFPPA).

Quelles sont les finalités de ce programme ?

Les partenaires se réuniront au printemps prochain en Autriche pour faire le point des phases expérimentales lancées dans chaque pays; une comparaison des dispositifs existants sera alors réalisée.

Dans les années à venir, l'objectif sera d'harmoniser les dispositifs d'évaluation des compétences formelles et informelles dans le domaine de l'agriculture biologique. Ce mode de production va poursuivre son développement en Europe, en France, ainsi qu'en Ariège. Ce programme permet ainsi de travailler sur l'accompagnement des producteurs où l'objectif clairement identifié de ce projet est de conforter les compétences des agriculteurs à travers des appuis techniques et des formations.

PROPOS RECUEILLIS PAR G.C

